

Pendant les quatre années qu'a duré la guerre, le Comité des Forges de France s'est mis au service de la Nation. Son organisation, son personnel, se sont entièrement et uniquement consacrés à la Défense Nationale. Son œuvre demeurera inséparable de l'immense effort et du grand travail d'adaptation et d'improvisation par lesquels l'industrie française a pu donner à nos soldats et à ceux de nos alliés l'instrument de la Victoire.

On ne saurait honnêtement parler de l'augmentation de la production du métal, du développement quasi prodigieux de la fabrication des munitions, du matériel d'artillerie et des fusils, sans citer le nom du Comité des Forges.

Toutes les fois que, par une action personnelle ou concertée, le rendement de nos industries de guerre pouvait être augmenté, le Comité des Forges n'a pas hésité à en prendre l'initiative.

Toutes les fois que le Ministre de la Guerre, puis celui de l'Armement ont fait appel à son concours et lui ont demandé de remplir des missions, le Comité des Forges a répondu à leur appel, s'est chargé des mandats les plus lourds et des tâches les plus délicates.

Ainsi, pendant plus de trois ans, il a géré, pour le compte de l'État, des Services d'approvisionnement qui ont déterminé un mouvement de fonds de près de 800 millions. Il a rendu possible à l'étranger des opérations qui devaient assurer à l'État les sommes dont il avait besoin. Il a fait contribuer ses adhérents aux ouvertures de crédits commerciaux qui ont été réalisés en Suisse et aux Etats-Unis, et qui se sont élevés à plus de 500 millions.

Pendant ces quatre années de guerre, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Armement, le Comité des Forges a tenu ses portes grandes ouvertes à tous les industriels, grands et petits, qui, travaillant pour la Défense Nationale, avaient recours à son aide, à ses services, sans jamais leur demander s'ils comptaient parmi ses adhérents.

Et cela, le Comité des Forges l'a fait parce que tel était son devoir ; il n'a jamais songé à en retirer le moindre mérite ; que valent d'ailleurs les mérites de ceux de l'arrière, à côté du sacrifice de ceux qui ont donné leur vie pour sauver la Patrie ?

Mais, ce que le Comité des Forges fut appelé à faire, il l'a fait avec tout le cœur, tout le zèle, toute l'intelligence dont ses dirigeants et ses collaborateurs étaient capables. La seule condition à laquelle il avait, dès le premier jour, subordonné son concours, c'était qu'il n'en retirerait aucun bénéfice. Le seul honneur qu'il ait revendiqué, c'est le privilège de servir à titre bénévole, sans recevoir aucune rémunération.

Entre ce qu'il a pu faire et ce qu'il aurait voulu faire, pour servir la France autant qu'il le souhaitait, le Comité des Forges ne se dissimule pas que la distance est grande. S'il ne lui a pas été donné de la franchir, il le déplore.

Mais les circonstances ne lui furent pas plus favorables qu'aux autres. On était en guerre !

Et il ne dépendait ni du dévouement, ni de l'intelligence de ceux qui auraient voulu, surtout en ces temps tragiques, atteindre au mieux, que des obstacles, sans cesse renaissants, ne se

missent à la traverse de leurs efforts.

Au reste, quelle que fût l'œuvre du Comité des Forges, le moment n'était pas encore venu de la juger, pas plus que d'apprécier, à sa juste valeur, la part que l'industrie française a prise dans la victoire.

Nous nous réservions pour des jours plus lointains, comme une obligation de la charge qu'il nous a été donné de remplir pendant cette guerre, de retracer cette œuvre et d'essayer de dégager cette part.

Certains parlementaires désirant rapprocher le moment où, le temps ayant fait son œuvre, l'impartialité peut se mettre au service de l'Histoire, la Chambre des Députés a estimé qu'il convenait de ne pas attendre l'expiration de ses pouvoirs pour examiner « *le rôle et la situation de la Métallurgie* ».

Elle a nommé à cet effet une Commission de 44 membres ; et, puisqu'après tant de généraux qui, à propos du bassin de Briey, sont venus discuter le plan de bataille, le Comité des Forges doit être entendu, il nous a semblé qu'il ne devait pas réserver aux seuls membres de cette Commission l'exposé du rôle qu'il lui a été donné de remplir pendant qu'il était au service de la nation.

Le Comité a estimé qu'il devait cet exposé au pays, aussi bien qu'au Parlement tout entier ; ils sont naturellement l'un et l'autre dans l'ignorance de bien des choses, qu'il est cependant nécessaire de connaître, si l'on veut apprécier, en toute équité, l'œuvre du Comité des Forges pendant la guerre.

Les seuls renseignements qui, ces temps derniers, aient pu parvenir jusqu'à eux, leur ont été apportés mêlés dans les bruits d'une polémique à laquelle le Comité n'a jamais voulu se prêter ; aussi trouvera-t-on naturel que, conservant la même attitude, nous disions aujourd'hui tout ce qui nécessaire pour être complet, clair et précis, mais cela seulement.

Nous exposerons tout d'abord ce qu'est le Comité des Forges.

Puis nous montrerons quelle est cette industrie métallurgique que le Comité des Forges a l'honneur de représenter.

Nous rappellerons dans quelle situation elle se trouvait à la veille de la guerre, et les magnifiques efforts qu'elle avait faits dans les années qui précèdent, pour être à la hauteur de sa mission.

Les premières batailles survenues et leur issue malheureuse ayant entraîné l'occupation de nos plus riches régions du Nord et de l'Est, nous décrivons ce que la métallurgie française fit pour se remettre de cette terrible amputation, et pour gagner, avec ce qui lui restait, avec ce qu'elle put créer et sut organiser, la bataille industrielle, qui seule pouvait permettre à nos vaillantes armées de gagner la bataille militaire.

Telles sont les questions que nous nous proposons d'examiner successivement. Nous le ferons de la manière la plus objective, en n'invoquant que des faits, en ne nous appuyant que sur des

chiffres et sur des documents officiels.

Nous nous placerons d'ailleurs au seul point de vue du rôle que le Comité des Forges a rempli dans cette grande œuvre, réservant pour demain la présentation de l'effort collectif fait par l'industrie française, sous la direction du Ministère de l'Armement, et la détermination de la part que tous ses collaborateurs, chefs, ingénieurs, ouvriers et ouvrières, ont eue dans la Victoire de la France.

Mai 1919.

Composition du Comité des Forges en 1919

LA DIRECTION

Président d'Honneur :

- **Schneider**, maître de Forges

Président :

- **François de Wendel**, maître de Forges.

Vice-Présidents

- **Dreux**, directeur des aciéries de Longwy.
- **Pralon**, vice-président de La Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et Anzin.
- **Léon Levy**, ingénieur en chef des mines, président de la Société des Hauts Fourneaux de Quevilly, en Normandie.
- **Laurent**, Directeur de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

Trésorier

- **Baron Xavier Reille**, administrateur de la Compagnie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais.

Membres de la Commission directoriale du Comité :

- **M Aynard**, président de la Société des Fonderies, Forges et Aciéries de Saint-Etienne
- **Bethmont**, administrateur de la Société d'Electro-Métallurgie de Dives
- **Boutmy**, administrateur de la Société des Fonderies et Aciéries de Margut
- **Capitan-Geny**, maître de forges, à Bussy (Haute-Marne)
- **Cavallier**, président de la Société anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson
- **Georges Claudinon**, maître de forges, au Chambon-Feugerolles
- **De Courville**, administrateur de la Société Normande de Métallurgie.
- **Darcy**, président de la Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons
- **Dujardin-Beaumetz**, vice-président de la Société métallurgique de Montbard-Aulnoye
- **Marcel Dumuis**, directeur de la Société des Forges et Aciéries de Firminy
- **Ferry**, administrateur de la Société des Aciéries de Micheville
- **Fayol**, directeur de la Société de Commentry-Fourchambault et Decazeville
- **René Fould**, administrateur de la Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey
- **Fournier**, directeur général des Etablissements Schneider et Cie
- **Heurteau**, président de la Société des Hauts Fourneaux et Forges d'Alleverd (Isère)
- **Lesaffre**, administrateur de la Société des Etablissements métallurgiques de Ferrière-la-Grande (Nord), président du Comité des Forges du Nord
- **Mercier**, président de la Société Anonyme des Aciéries de France
- **Baron de Nervo**, vice-président de la Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn
- **Petin**, président de l'Association métallurgique de l'Ouest.
- **Comte de Saintignon**, maître de Forges, président du Comité des Forges et des mines de fer de Meurthe-et-Moselle.

Membre honoraire :

- **de Freycinet**, directeur honoraire aux Etablissements Schneider.

Secrétaire général du Comité des Forges :

- **Robert Pinot**, 7, rue de Madrid. Paris

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)